Commission d’évaluation
de l’enseignement collégial

SUITES AU RAPPORT D’ÉVALUATION DE LA COMMISSION

Évaluation de l’efficacité du système d’assurance qualité de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec

Septembre 2025

Québec

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial
Québec
Bureau de la présidence

Québec, le 31 octobre 2025

Madame Karine Mercier
Directrice générale
Institut de technologie agroalimentaire du Québec
401, rue Poiré
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Objet : Suivi du rapport d'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité – Premier cycle d'audit

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 23 septembre 2025, du suivi transmis par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec le 24 mars 2025 concernant la recommandation émise dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité. Dans son rapport du 5 octobre 2021, la Commission avait recommandé à l'Institut de « s'assurer de la mise en œuvre d'un mécanisme de validation des épreuves terminales de cours. »

Dans son suivi, l'Institut présente le mécanisme de validation des évaluations finales de cours (EFC), que le Collège nomme épreuves terminales de cours, qu'il met en œuvre depuis 2023. En appui à sa démonstration, l'Institut fournit le document *Processus de validation d'une épreuve terminale de cours*, qui décrit notamment les étapes et le partage des responsabilités de ce mécanisme.

L'Institut met en œuvre un mécanisme qui prévoit un calendrier d'analyse des EFC sur trois ans. Dans le cadre de ce processus, chaque professeur autoévalue son EFC inscrite au calendrier, et ce, au moyen de l'outil de validation prévu par l'Institut. Ensuite, le professeur transmet son EFC et son autoévaluation au conseiller pédagogique qui fait le suivi des modifications nécessaires auprès des professeurs concernés. Le conseiller pédagogique produit ensuite un bilan de l'opération qu'il transmet à la direction adjointe de l'enseignement, laquelle reçoit également tous les documents et les consigne dans le registre prévu à cette fin.

888, rue Saint-Jean
4e étage – Bureau 400
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : 418 643-9938
Télécopieur : 418 643-9019
www.ceec.gouv.qc.ca

La Commission estime que le suivi effectué par l'Institut est satisfaisant. **La recommandation est donc levée.**

Advenant que vous souhaitiez obtenir des précisions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice de projet, Mme Evelyne Drouin.

Veuillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. : M. Denis Roussel, directeur des études